

Rue Notre-Dame Est Victoriaville

DES RUES
INSPIRANTES

Un inventaire
pour passer
à l'action

CATÉGORIE DE RUE

Rue commerciale

LONGUEUR DU PROJET

800 m

COÛT TOTAL

6 M\$

COÛT PAR KM

8,5 M\$

ANNÉE DE RÉALISATION

2017

AVANT



Photo : Google Street View

APRÈS



Photo : Ville de Victoriaville

La rue Notre-Dame Est, entre le boulevard des Bois-Francs et la rue de Bigarré, a été réaménagée en deux phases en 2016 et 2017. Ce réaménagement a été réalisé afin de soutenir l'activité économique et revitaliser le centre-ville de Victoriaville. Une fermeture temporaire de la rue avec des activités familiales et un spectacle ont servi à souligner le début des travaux. L'engouement pour le nouvel aménagement a amené la Ville à réfléchir sur la piétonnisation momentanée et événementielle.



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE
LA VILLE
ACTIVE

INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

L'une des deux voies de stationnement a été retranchée, le trottoir a été élargi et les obstacles dégagés pour accorder plus de place aux piétons. Les trottoirs et les traverses piétonnes, ainsi que les voies de stationnement, ont été revêtus de pavé uni.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La faible dénivellation des trottoirs tout au long de la chaussée, les plaques podotactiles ainsi que la mise à niveau des traverses piétonnes ont favorisé l'accessibilité universelle et facilité les déplacements piétons pour tous. De plus, des espaces de stationnement pour triporteurs munis de bornes de recharge ont été installés.

INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Bien qu'il n'y ait pas de bande ou de piste cyclable sur la rue, l'apaisement de la circulation facilite les déplacements à vélo. Vingt-sept supports à vélo ont été ajoutés pour encourager les déplacements à vélo. Il est prévu d'en ajouter plus en raison d'une demande élevée.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Les arrêts TaxiBus (le service de transport collectif principal de Victoriaville) le long de la rue n'ont pas été réaménagés d'une façon particulière.

APAISEMENT DE LA CIRCULATION

L'élargissement des trottoirs et l'aménagement d'intersections plus serrées (en comparaison aux autres dans le secteur) aident à apaiser la circulation. Après le réaménagement, il a été constaté que la vitesse moyenne est de 30 km/h, bien que la limite permise soit de 50 km/h.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIER

Les trottoirs élargis ont permis un ajout de verdissement et d'arbres, de bancs et de bacs de tri sélectif. Les lampadaires ont un design distinctif pour donner une identité visuelle au centre-ville. Le nouvel éclairage peut changer de couleurs selon l'événement (ex. Noël, Fête nationale du Québec, etc.). Le système de son a aussi été renouvelé pour offrir aux passants de la musique.

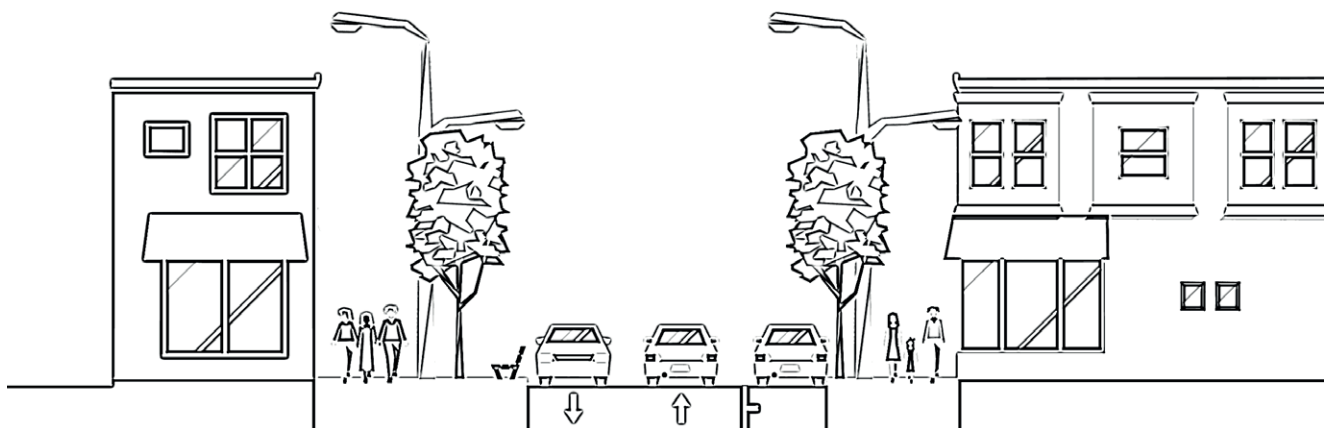
DÉMARCHE PARTICIPATIVE

En 2015, les citoyens et les commerçants locaux ont pu s'impliquer à travers des activités de consultation publique durant des événements, tels que des braderies, ainsi que sur le site web monidee.ca et grâce à la [Société de développement commercial](#).

DÉFI RENCONTRÉ : LE STATIONNEMENT

La faible dénivellation entre le trottoir et la chaussée cause un problème lorsque des gens se stationnent en empiétant sur le trottoir. Plusieurs contraventions ont été données pour assurer le respect de l'espace destiné au stationnement. Toutefois, la Ville n'envisage pas l'installation de bollards pour autant.

En coupe, au coin de la rue St-Dominique



Chaussée totale : +/-15 mètres